
L'insécurité linguistique dans les communautés étudiantes de l'Ontario.

Au-delà de l'individu, l'influence de la norme française et de la glottophobie

Christian Bergeron
Université d'Ottawa

Résumé

L'insécurité linguistique est une problématique étudiée depuis plusieurs années au Canada, mais à notre connaissance, elle n'a pas été analysée à partir de la glottophobie et de ses liens avec la norme française. L'objectif de cette étude est d'explorer ces thématiques dans des communautés francophones de l'Ontario. Plus de 131 étudiantes et étudiants ont participé à une enquête en ligne. Les résultats montrent que 43 % des participantes et participants ont été victimes ou témoins d'une glottophobie au cours des trois dernières années. En réaction à ces discriminations linguistiques, 30 % des participantes et participants ont utilisé des stratégies d'évitement (éviter de parler en français) ou de compensation (autocensure, cesser d'utiliser certains mots, etc.). En conclusion, nous répétons l'importance de poursuivre les travaux de recherche sous l'angle de la glottophobie afin que les locuteurs et locutrices cessent de se sentir les uniques responsables de l'insécurité linguistique.

Mots-clés : insécurité linguistique, glottophobie, norme française, communautés francophones de l'Ontario

Abstract

Linguistic insecurity is a problematic that has been studied in Canada for several years, but to our knowledge, it has not been analyzed from the perspective of glottophobia, nor its links to the French standard. The purpose of this study is to explore these issues within Francophone communities of Ontario. More than 131 students participated in an online survey. The results show that 43% of the participants have been victims or witnesses of glottophobia within the past three years. In response to these linguistic discriminations, 30% of the participants used avoidance strategies (avoiding speaking in French) or compensation strategies (self-censorship, not using certain words, etc.). Finally, we emphasize the

La correspondance devrait être adressée à Christian Bergeron : Cberger9@uottawa.ca

CAHIERS DE L'ILOB / OLBI JOURNAL

Vol. 13, 2023 123–144 doi.org/10.18192/olbij.v13i1.6603

© Les auteur(e)s. | The author(s). 

importance of continuing research from the perspective of glottophobia, so that speakers no longer feel solely responsible for their linguistic insecurity.

Keywords: linguistic insecurity, glottophobia, French standard, Franco-phone communities of Ontario

Lorsqu'un passage à niveau fait des morts, on ne demande pas aux usagers de le franchir en faisant le triple saut périlleux par-dessus ; on le redessine. Or, des morts, l'orthographe en fait depuis qu'elle est matière scolaire (Klinkenberg, 2015, p. 207).

Selon Bourdieu, la sociologie est un sport de combat¹ et il en va de même pour la sociolinguistique. « La sociolinguistique est l'étude des corrélations entre langues et sociétés » (Blanchet, 2020, p. 9) et elle s'intéresse « au rôle joué par les idéologies dans le domaine de la langue » (Remysen, 2018, p. 41). Elle cherche ainsi à comprendre les processus de domination (Boudreau, 2019). Selon Klinkenberg (2020), « oui, s'il y a combat, il y a arme, et la langue est une arme » (p. 209). L'idée de combat est également utilisée par Hagège (2008) pour illustrer que nous devons nous défendre pour protéger notre langue, car « la perte de sa langue, pour tout individu, c'est aussi, en quelque façon, celle d'une partie de son âme » (p. 236). Ces affirmations peuvent sembler excessives, mais elles témoignent au contraire des luttes symboliques de pouvoir qui ont lieu dans le marché linguistique (Bourdieu, 1982) d'une région où plusieurs langues ou variétés d'une même langue s'entrecroisent, voire s'entrechoquent. De manière précise, ce marché linguistique est propice aux inégalités, aux discriminations et à l'insécurité linguistique (IL) (Blanchet, 2016; Boudreau, 2019; Remysen, 2018).

Dans le cadre de cet article, nous analyserons l'IL en étudiant l'importance des normes de la langue française ainsi que les variations sociolinguistiques du français au sein des communautés francophones de l'Ontario (CFO)². Nous examinerons également les différentes manifestations de l'IL afin de nous interroger sur le rôle des discriminations linguistiques, à savoir la glottophobie (Blanchet, 2016). Comme nous le constaterons, les causes de l'IL ont des conséquences sociales et identitaires pour les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes.

¹Film du documentariste Pierre Carles consacré à Pierre Bourdieu : *La sociologie est un sport de combat* (2001).

²Nous préférons utiliser « communautés francophones de l'Ontario » au lieu de l'expression consacrée « communauté francophone en milieu minoritaire » afin de mieux exprimer les dynamiques internes à ces communautés et de nous éloigner ainsi de la dichotomie majoritaire/minoritaire.

Problématique

Les normes de la langue française

Sans revenir sur les fondements historiques de la langue française, ce qui risque de nous éloigner des objectifs de cet article, nous pouvons toutefois aborder quelques aspects significatifs des normes de la langue française. Depuis la Renaissance en France, le français s'est progressivement organisé et imposé, puis s'est exporté dans les colonies. Les Français, en établissant des règles et une norme unique (absence de variations sociolinguistiques du français), ont assuré une certaine stabilité de la langue (uniformisation), mais cela s'est accompagné d'« un arrière-plan idéologique et politique » (Feussi & Lorilleux, 2020, p. 9). Le français était traditionnellement présenté comme une langue prestigieuse, voire élitiste, caractérisée par une forte normativité et une institutionnalisation marquée. D'une part, la langue française est considérée comme un marqueur identitaire important et positif. D'autre part, elle est perçue comme une barrière, une forme d'altérité et de démarcation. En conséquence, cette étanchéité sociolinguistique jouerait à la fois un rôle protecteur et distinctif (Klinkenberg, 2015). Selon Cohen (2018), « le français d'Amérique est profondément marqué par son histoire impériale » (p. 190) et d'une manière particulière dans les communautés franco-canadiennes. Selon Boudreau (2020), « ces discours sont liés à une idéologie du français perçu comme unitaire et uniforme » (p. 60), dont l'idéologie de la norme unique serait hégémonique. Selon Klinkenberg (2020), les normes :

Déterminent des pratiques, des comportements, des conduites et des postures, tantôt convergentes tantôt divergentes, mais consistant toujours en des ajustements. Ce sont ces pratiques qui seront jugées tantôt appropriées, tantôt inappropriées, car fondées sur des critères et des sanctions. (p. 207)

Les normes linguistiques oscillent entre la conformité qui accorde des privilèges, et les sanctions, voire les discriminations, entraînant la marginalisation et l'exclusion, car elles déterminent ce qui est considéré comme une « bonne » pratique de la langue française. En conséquence, chercher à « standardiser le français revient à opposer le « bon » au « mauvais » français, à imposer des normes discriminantes, un goût standard, et par conséquent à marginaliser, dévaloriser toutes les variantes des français » (Jeanmaire, 2014, p. 96). Cette absence de reconnaissance de l'existence des variations sociolinguistiques du français peut également conduire à des manifestations d'IL chez les locuteurs et locutrices.

Insécurité linguistique

En Ontario, l'IL et les représentations sociales de la langue française ont fait l'objet de nombreuses études (Boissonneault, 2018). En 2020, la Fédération

de la jeunesse canadienne-française (FJCF) a lancé la Stratégie nationale de la sécurité linguistique pour combattre l'IL dans les communautés franco-canadiennes, tout en identifiant des stratégies de sécurité linguistique dans les domaines de l'éducation, du marché du travail, de la culture et des médias ainsi que dans les politiques publiques³. La sécurité linguistique est une stratégie d'action orientée vers le positif et tournée vers l'avenir. Elle vise à répondre à l'IL qui est présente dans toutes les sphères de la société, mais se manifeste de manière particulièrement notable dans les écoles (Remysen, 2018). L'IL est une problématique systémique qui touche également l'ensemble des catégories d'âge (FJCF, 2020), mais n'a pas les mêmes conséquences pour toutes les personnes (Boudreau, 2020). D'une manière précise, l'IL correspond « à la conscience qu'il existe une norme exogène, que l'on associe à une région extérieure, qui serait supérieure par rapport à la variété linguistique en usage dans sa propre région » (Gérin-Lajoie & Labrie, 1999, p. 87). L'IL est une prise de conscience individuelle de l'existence d'une norme externe qui crée une tension ou un conflit entre le registre de la langue française d'un individu et la norme valorisée par son environnement linguistique (Feussi & Lorilleux, 2020). Cette prise de conscience peut conduire un individu à adopter une hypercorrection, à éviter les interactions avec des locuteurs et locutrices qu'il perçoit comme étant « meilleurs » en français, et parfois même à ressentir de la frustration, voire de la honte (de Gaulejac, 2008). Selon Boudreau (2020) :

La honte ne provoque pas seulement le silence, mais fait en sorte que pour la personne qui la subit, elle ne lui vient même pas à l'esprit de prendre la parole, convaincue que ses propos ne sont pas légitimes ou que la manière de les dire ne l'est pas. (p. 55)

Le sentiment de honte peut également se manifester par le désir de se retirer, de se taire. Selon Paré (2003), « chacun est prêt à se sacrifier, à se taire, à s'éclipser, pour que cessent le malaise, les tensions indissolubles avec l'Autre, ou encore pour que cesse le jeu mortel d'une affirmation jugée présomptueuse » (p. 30). Ultimement, l'IL peut conduire à une assimilation à la langue anglaise et à un décrochage scolaire ou culturel au sein des CFO (Desabrais, 2013). En somme, l'IL « mine les efforts déployés pour le maintien et la transmission de la langue française » (Jean-Pierre, 2017, p. 140). Il est important de souligner que l'IL est situationnel et s'exprime de différentes manières le long d'un continuum temporel, allant d'un état de sécurité à un état d'insécurité. Par exemple, l'IL peut varier d'un léger malaise à s'exprimer en français, jusqu'à la peur de parler et même à faire le choix de ne plus s'exprimer en français du tout (Boudreau et al., 2008). Pour illustrer cet

³Pour en savoir davantage sur les actions possibles à prendre de sécurité linguistique, le lecteur et la lectrice peuvent consulter le document de la FJCF (2020).

aspect situationnel et multiforme de l'IL, nous présentons au tableau 1 les trois types d'insécurisation décrits par Calvet (1999, p. 172), ainsi qu'un autre type d'insécurisation spécifique aux « luttes » de la langue française dans les CFO, à savoir l'insécurisation culturelle.

Tableau 1

Types d'insécurisation

Insécurisation formelle	Le discours de l'autre, la correction sociale, la rétroaction font comprendre au locuteur qu'il « parle mal ». Ce cas de figure est fréquent, facile à observer.
Insécurisation statutaire	Le discours social, l'idéologie dominante font croire au locuteur que la langue qu'il parle a moins de valeur que d'autres formes linguistiques en présence, qu'il utilise, par exemple, un dialecte ou un patois et non pas une langue.
Insécurisation identitaire	Le groupe, la communauté, font sentir au locuteur qu'il ne parle pas comme l'un des leurs à cause de ce qu'il parle ou de la façon dont il parle.
Insécurisation culturelle	Le locuteur est confronté à l'idéologie dominante selon laquelle il doit fonctionner dans une autre langue que la sienne. La langue minoritaire est perçue comme moins valorisante ou prestigieuse que la langue majoritaire.

Selon notre analyse, nous constatons la présence de ces différentes formes d'insécurisation au sein des CFO. En ce qui concerne l'insécurisation culturelle, nous nous interrogeons sur la possibilité que l'IL soit également liée à une discrimination linguistique (glottophobie). Avant d'expliquer la notion de glottophobie, il est important de préciser comment nous avons « découvert » les problématiques de la glottophobie et de l'IL chez les étudiants et étudiantes universitaires. Dans le cadre d'un cours de premier cycle, nous avons demandé aux étudiantes et aux étudiants d'identifier des exemples d'IL vécus ou observés dans leurs communautés⁴. Cependant, certains étudiants et étudiantes ont présenté dans leurs travaux des exemples qui ne correspondaient pas à l'IL (formelle, statutaire, identitaire), tels qu'illustrés par les extraits 1 à 3 :

- (1) Je dirais que participer dans mon équipe de volleyball m'a fortement découragé de parler en français. Ma participation dans l'équipe de volleyball m'a permis de m'intégrer dans une culture différente, celle qui s'identifiait comme étant majoritairement anglophone. On aurait l'impression que ceux qui souhaitaient s'exprimer en français étaient « exclus ». (Sophie, Franco-Ontarienne)

⁴Avec la permission des étudiantes, nous avons reproduit quelques extraits de leurs réponses et nous avons changé leur prénom afin de garantir l'anonymat de ces dernières.

- (2) Quand j'étais plus jeune, l'égalité n'a pas toujours été là. Des fois, il y avait des activités parascolaires offertes aux écoles anglaises mais pas aux écoles françaises. Il y avait aussi un peu d'intimidation envers les étudiantes francophones car ce n'était pas « cool » ou en style de parler le français. (Marie-Andrée, Franco-Ontarienne)
- (3) Comme francophones dans la société canadienne, nous sommes discriminés tant dans la vie quotidienne que par les décisions politiques. (Catherine, Acadienne)

Les nombreux exemples d'insécurisations que nous avons observés chez les étudiantes et les étudiants nous ont conduits à étudier la glottophobie en parallèle avec l'IL (Bergeron et al., 2022). Selon notre analyse, l'insécurisation culturelle est le résultat d'une discrimination linguistique.

La glottophobie

La glottophobie se manifeste au sein de communautés où différentes normes (souvent imaginées ou idéalisées) et variations sociolinguistiques cohabitent. Dans ce contexte sociolinguistique, où la pluralité linguistique du français et le plurilinguisme sont souvent niés, les discriminations linguistiques trouvent un terrain propice. La glottophobie « consiste à traiter les gens de manière différente en s'appuyant sur des critères arbitraires et injustes » (Blanchet & Clerc Conan, 2018, p. 110). Selon Blanchet (2016), la glottophobie est :

Le mépris, la haine, l'agression, le rejet, l'exclusion, de personnes, discrimination négative effectivement ou prétendument fondée sur le fait de considérer incorrectes, inférieures, mauvaises certaines formes linguistiques (perçues comme des langues, des dialectes ou des usages de langues) usitées par ces personnes, en général en focalisant sur les formes linguistiques (et sans toujours avoir pleinement conscience de l'ampleur des effets produits sur les personnes). (p. 45)

La glottophobie fait référence à une forme de phobie dirigée contre les variations linguistiques (modes d'expression ou d'écriture dans une langue) ou contre les locutrices et locuteurs identifiés à une communauté linguistique. Il convient de placer la glottophobie « dans la série bien connue de xénophobie, judéophobie, homophobie, islamophobie, etc., qui n'indique pas une peur (le sens de *-phobie* en psychologie) mais un rejet (le sens de *-phobie* en sociologie) » (Blanchet & Clerc Conan, 2018, p. 8) de l'Autre. Dans le contexte canadien, nous pouvons également utiliser le terme de francophobie (Bergeron et al., 2022). Dans les CFO, il est donc essentiel d'engager une réflexion approfondie sur les « rapports de pouvoir entre les langues et les cultures » (Lory & Prasad, 2020, p. 85).

À notre connaissance, aucune étude canadienne n'a examiné les liens entre les différentes formes de l'IL, incluant l'insécurisation culturelle et la

glottophobie. De plus, très peu de chercheuses et chercheurs se sont concentrés sur les régimes linguistiques dans les CFO (Mévellec & Cardinal, 2020).

Objectif

Dans le cadre du présent article, nous présentons certains résultats d'une étude internationale⁵. L'objectif principal de la recherche est de documenter les parcours sociolinguistiques d'étudiantes et d'étudiants des CFO en lien avec l'IL et la glottophobie. Afin d'atteindre cet objectif principal, l'étude vise trois objectifs spécifiques :

1. explorer les parcours sociolinguistiques des étudiantes et étudiants,
2. identifier des phénomènes éventuels de glottophobie et
3. identifier des phénomènes éventuels d'IL.

Nous cherchons à identifier et à comprendre les principales formes d'IL dans les CFO en examinant les différentes stratégies utilisées par les participantes et les participants lorsqu'elles ou ils sont confrontés à la glottophobie.

Méthodologie de recherche

Instrument de mesure

Afin d'explorer les parcours sociolinguistiques, notamment les normes linguistiques ainsi que les formes d'IL et de glottophobie, nous avons élaboré un questionnaire intitulé : Parcours francophone et discriminations glottophobes (« à prétexte linguistique »). Ce questionnaire a été construit à partir de la littérature existante sur l'IL et la glottophobie, tout en consultant des experts et expertes dans le domaine de la sociolinguistique pour la validation du contenu et assurer une validation culturelle du questionnaire dans les différents sites étudiés⁶. Le questionnaire comprend 53 questions ouvertes, fermées et à choix multiples, réparties en cinq volets. Nous présentons ici uniquement les volets étudiés dans cet article :

1. renseignements sociodémographiques (sexe/genre, catégorie d'âge, etc.) ;

⁵L'étude s'est déroulée au Canada (Ontario) et en France (Bretagne, Provence et La Réunion). Les chercheurs responsables de l'étude en France étaient Philippe Blanchet et Mylène Lebon-Eyquem. Les résultats pour la France ont été publiés (Blanchet, Clerc Conan et al., 2022; Blanchet et al., 2022; Lebon-Eyquem et al., 2023). En Ontario, Christian Bergeron était responsable de l'étude. Les principaux résultats ont été publiés (Bergeron et al., 2022).

⁶La méthodologie pour l'élaboration du questionnaire est expliquée en détail dans un autre article scientifique (Bergeron et al., 2022).

2. renseignements linguistiques (profil sociolinguistique) ; et
3. discrimination linguistique (formes de glottophobie, les lieux, les raisons, les actions prises, y compris les manifestations d'IL).

Échantillon et méthode de recrutement

L'enquête a été menée en ligne sur *SurveyMonkey*⁷. Les critères d'inclusion pour les participants et les participantes étaient les suivants : une compréhension du français, être âgés de 18 ans et plus, être étudiants ou étudiantes universitaires dans la région d'Ottawa. Il est important de souligner que notre recherche était de nature exploratoire et ne visait pas à généraliser les résultats. Nous avons utilisé une méthode de recrutement *boule de neige* où les différentes facultés et associations étudiantes de notre université ont diffusé l'annonce de recrutement directement aux étudiantes et étudiants (courriels et réseaux sociaux). Nous avons visé la participation de 100 étudiantes et étudiants.

Résultats

D'octobre 2019 à janvier 2020, un total de 131 étudiantes et étudiants universitaires de la région d'Ottawa ont participé à notre étude. Nous reproduisons certains résultats publiés (tableaux) dans Bergeron et al. (2022), mais ils sont analysés différemment. Les caractéristiques sociodémographiques et sociolinguistiques des participants et participantes sont présentées au tableau 2, réparties en quatre catégories d'âge.

Plus de 62 % des étudiantes et étudiants sont inscrits dans un programme de premier cycle à l'Université d'Ottawa. La majorité des participantes et participants sont de sexe féminin (80 %) et le lieu de naissance au Canada est étroitement lié à l'âge des participantes et participants. De ce nombre, 34 % sont nés en Ontario, 25 % ailleurs au Canada, 24 % en Afrique et 17 % dans d'autres régions du monde, principalement en Europe. En ce qui concerne la langue parlée à la maison, le français est la langue la plus courante (52 %), suivie du français et de l'anglais (31 %) et d'une autre langue (17 %). Concernant les langues dans lesquelles les locuteurs et locutrices se sentent le plus à l'aise pour parler, le français arrive en tête (60 %), suivi du français et de l'anglais (21 %) et d'une autre langue (19 %). Concernant le plurilinguisme dans les CFO, 3 % des participants et participantes comprennent uniquement le français, 49 % maîtrisent au moins deux langues et 48 % maîtrisent trois langues et plus. Dans le tableau 3, nous présentons les communautés

⁷L'étude a été préalablement approuvée par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université d'Ottawa (numéro S-08-19-4748).

Tableau 2
Caractéristiques sociodémographiques et sociolinguistiques (en pourcentage)
 (Bergeron et al., 2022, p. 11)

Caractéristique (No. de participants)	18–24 (54)	25–34 (26)	35–44 (32)	45 et plus (19)	Total (131)
Genre/Sexe féminin	83	81	72	83	80
Lieu de naissance au Canada	85	58	31	8	60
Ascendance					
Canadienne	70	42	19	32	47
Africaine	7	31	47	37	26
Autre*	23	27	34	31	27
Niveau d'éducation					
Universitaire 1er cycle	78	54	57	37	62
Langue apprise à la maison					
Français	44	48	69	47	52
Français et anglais	39	40	9	32	31
Autre	17	12	22	21	17
Langue la plus à l'aise pour parler					
Français	54	58	69	58	60
Français et anglais	20	28	16	32	21
Autre	26	14	15	10	19
Nombre de langues comprises					
1 langue	2	0	6	5	3
2 langues	65	39	34	42	49
3 langues et plus	33	61	60	53	48

*Autres : Européenne (13 %), Maghrébine (5 %), Afro-Caribéenne (5 %), Autochtones (4 %)

linguistiques auxquelles s'identifient les participantes et participants ainsi que leur rapport à la norme linguistique.

La communauté linguistique d'appartenance est francophone (47 %), bilingue (français et anglais; 26 %) ou une autre communauté linguistique d'appartenance (27 %). Au sujet de leur appartenance aux communautés francophones et anglophones, deux participantes ont exprimé les commentaires suivants (extraits 4 et 5) :

- (4) Je suis une Franco-Ontarienne fière de ma langue, mais je ne renie pas l'anglais, puisque cette langue est omniprésente dans ma vie. (Anne-Sophie, Franco-Ontarienne)
- (5) Certaines disent que « le français s'apprend et l'anglais s'attrape ». Mon identité francophone fut remplacée par celle de bilingue. (Éric, Franco-Ontarien)

Tableau 3*Langue française et communauté linguistique d'appartenance (en pourcentage)*

Caractéristique (No. de participants)	18–24 (54)	25–34 (26)	35–44 (32)	45 et plus (19)	Total (131)
Communauté linguistique d'appartenance					
Francophone	70	42	19	32	47
Francophone et anglophone	7	31	47	37	26
Autre	23	27	34	31	27
Auto-évaluation du parler français en comparaison à d'autres milieux sociaux de l'Ontario					
Faible/passable	6	8	3	0	5
Bon	36	50	28	21	35
Très bon	58	42	69	79	60
La norme en français (le bon français) est le : ^a					
Français franco-ontarien	31	16	3	6	18
Français québécois	17	16	3	11	13
Français d'origine française (France)	17	32	61	39	34
Français de l'école	12	16	7	16	12
Autre français	23	20	26	28	23

$$^a \chi^2 = 26,651, p \leq 0,009$$

Les participantes et les participants estiment que leur français parlé est très bon (60 %) ou bon (35 %) en comparaison avec d'autres régions de l'Ontario. Moins de 5 % des participants et participantes jugent leur français parlé faible ou passable en comparaison avec les autres régions de la province. Selon les participantes et participants, la norme linguistique en français (le « bon » français ou le bon accent) est le français d'origine française (34 %) et ce pourcentage est beaucoup plus élevé chez les 35–44 ans (61 %). Il est à noter que seulement 31 % de cette catégorie d'âge est né au Canada. Cette question sur la norme linguistique est la seule où nous observons une différence statistique significative entre les catégories d'âge. Par exemple, 32 % des 18 à 24 ans choisissent le français franco-ontarien comme norme linguistique, tandis que seulement 3 % des 35–44 ans choisissent ce français comme norme. En outre, l'option « autre français » est le deuxième choix dans toutes les catégories d'âge (23 %). Dans la catégorie « autre français », les participantes et participants ont fourni des explications témoignant d'une plus grande acceptabilité sociale des variations sociolinguistiques du français. En somme, plusieurs refusent d'identifier une seule norme en français.

Nous allons à présent détailler les résultats concernant la glottophobie et l'IL. Tout d'abord, nous avons demandé aux participantes et participants s'ils avaient été victimes ou témoins directs de situations de glottophobie au cours des trois dernières années. Plus de 43 % des participantes et participants ont répondu affirmativement, tandis que 27 % ne sont pas certains s'ils en ont été victimes ou témoins. Enfin, moins de 30 % ont déclaré ne pas avoir été victimes ou témoins d'une glottophobie. Avec la présentation des résultats quantitatifs, nous incluons également des témoignages d'expériences de glottophobie vécues ou observées par certains participants et participantes (voir les extraits 6 à 8) :

- (6) Voir son supérieur discriminer sans s'en rendre compte une personne, m'oblige à me taire car je risque de subir des répercussions sur mon avancement de carrière. L'ignorance, même des personnes éduquées est la pire des choses car on est obligé de jouer à la personne 'assimilée' pour se protéger. (Lydia, Franco-Ontarienne)
- (7) À Ottawa, on te répond souvent assez bêtement qu'on ne parle pas français et que c'est nous qui devons s'adapter. Lors de l'embauche, nous devons avoir un anglais parfait, mais notre français peut être approximatif. (Yasmine, étudiante internationale)
- (8) Les expériences de discrimination linguistique que j'ai vues le plus souvent n'étaient pas dirigées vers moi-même, mais souvent mes ami.e.s en grandissant qui avaient des registres plus anglicisés (surtout au niveau de la prononciation, pas nécessairement au niveau du vocabulaire) ou étaient moins confortables à parler en français. (Charlotte, Franco-Ontarienne)

Dans le tableau 4, nous présentons les lieux mentionnés où se sont déroulés les incidents de glottophobie. Sur les 212 lieux identifiés, les lieux publics représentent 25 % des cas, suivis par le milieu de l'emploi (19 %), le milieu de l'éducation (17 %), les organisations publiques (16 %) et lors d'un séjour au Québec ou ailleurs dans la Francophonie (11 %). Ces résultats mettent en évidence les différents contextes où la glottophobie peut se manifester.

Parmi les 11 % de participantes et participants qui ont déclaré avoir vécu des discriminations linguistiques au Québec ou ailleurs dans la Francophonie, certains participants et participantes ont fourni des explications pour étayer leurs réponses, comme le montrent les extraits 9 et 10 :

- (9) En France, les gens se moquaient de mon accent, surtout les collègues au travail, situation qui était très désagréable pour moi. Au Canada, je n'ai pas vécu ce type de situation. (Cyrien, étudiant international)
- (10) J'ai surtout vécu des expériences de discrimination au Québec et en France. En Ontario mon français est considéré comme étant « très bon » mais en vivant dans

Tableau 4

*Distribution des lieux de discrimination évoqués
(Bergeron et al., 2022, p. 14)*

Domaine	Lieux de discriminations linguistiques	N	%
Enseignement	École, collège, université	37	17
Emploi	Embauche, évolution de carrière une fois en poste	41	19
Logement	Lors de la recherche d'un logement	7	3
Lieux publics	Parcs, dans la rue, les commerces et centres d'achat	54	25
Transports en commun	Bus, tram	9	4
Organisations publiques	Bureaux gouvernementaux et publics, centre de soins de santé, hôpitaux, cliniques médicales et dentaires	33	16
Sport	Activités sportives, équipes sportives	2	1
Réseaux sociaux	Le web et les plateformes de réseaux sociaux	9	4
En visite au Québec	Ou ailleurs dans la Francophonie ou au contact de Québécois.e.s (ou autres francophones d'ailleurs)	23	11
Total		212	100

d'autres régions je me suis rendu compte qu'il n'était pas perçu de la même manière (serveurs parisiens qui m'abordent en anglais mais qui abordent mon amie française en français, cliniques médicales québécoises qui me parlent en anglais lorsqu'elles voient ma carte d'assurance de l'Ontario, même quand je leur réaffirme plusieurs fois que j'aimerais qu'on me parle français). (Venessa, Franco-Ontarienne)

Dans le tableau 5, nous présentons les différentes réactions et agissements en lien avec la glottophobie vécue ou observée, en fonction des catégories d'âge et de l'IL. Ce tableau permet de mettre en évidence les comportements adoptés par les participantes et participants face à la glottophobie, ainsi que les stratégies utilisées pour faire face à ces situations.

Il convient de souligner que la discrimination linguistique est plus fréquente chez les 18 à 24 ans que dans les autres catégories d'âge. Après avoir fait l'expérience d'une discrimination linguistique, 35 % de l'ensemble des participantes et participants ont choisi de garder le silence et de ne pas réagir, 19 % ont affirmé leurs droits linguistiques, 13 % ont discuté avec les personnes responsables de la discrimination et seulement 3 % ont déposé une plainte aux autorités compétentes ou concernées. Concernant les comportements liés à de

Tableau 5
Glottophobie vécue ou vue et insécurité linguistique (en pourcentage)
 (Bergeron et al., 2022, p. 16)

Caractéristique (No. de participants)	18-24 (49)	25-34 (18)	35-44 (27)	45 et plus (12)	Total (106)
Réaction suite à une discrimination linguistique					
- Évite de parler en français avec des locuteurs de la langue qu'on m'a reproché de « mal » parler	18	11	7	8	13
- Ai discuté avec les individus qui ont discriminé	12	28	7	8	13
- Affirme les droits linguistiques et je les applique pour moi-même ou pour d'autres	20	11	12	42	19
- Développe des stratégies de communication pour éviter les discriminations (autocensure, ne pas s'affirmer comme parlant telle ou telle langue, éviter certains mots, certaines prononciations, l'emploi d'une langue, etc.)	17	11	22	17	17
- Ai déposé une plainte	0	6	0	17	3
- Ai gardé le silence et je n'ai pas réagi	33	33	52	8	35

* $\chi^2 = 16,575, p \leq 0,01$

l'IL, 30 % de l'ensemble des participantes et des participants ont eu tendance à réagir de la manière suivante : 13 % ont évité de parler en français avec les locuteurs et locutrices de la langue qu'on leur a reprochés de « mal » parler et 17 % ont développé des stratégies d'évitement, telles que l'autocensure ou s'interdire certains mots et prononciations. Pour conclure la présentation des résultats, le tableau 6 met en évidence la typologie des insécurisations de Calvet (1999) en illustrant des exemples d'IL rapportés par les participantes et participants de notre étude.

Discussion

Notre étude exploratoire s'appuie sur un questionnaire élaboré pour examiner à la fois l'IL et la glottophobie. Avant d'analyser les principaux résultats et de les comparer avec la littérature existante en sociolinguistique, il est important de souligner certaines limites de notre étude. Tout d'abord, notre échantillon de 131 participantes et participants est peu élevé, ce qui limite notre capacité à étudier statistiquement l'ensemble des corrélations entre l'IL et les variables

Tableau 6
Insécurité linguistique chez les participantes et participants

Type d'insécurité	Exemples
<p>Insécurité formelle : Le discours de l'autre, la correction sociale, la rétroaction font comprendre au locuteur qu'il « parle mal ». Ce cas de figure est fréquent, facile à observer.</p>	<p>Je me retrouve à avoir une insécurité linguistique par rapport à la langue que je parle le plus souvent. Même si je suis au courant que ce n'est pas vrai, je crois toujours que ma variété de français est inférieure aux autres.</p>
<p>Insécurité statutaire : Le discours social, l'idéologie dominante font croire au locuteur que la langue qu'il parle a moins de valeur que d'autres formes linguistiques en présence, qu'il utilise, par exemple, un dialecte ou un patois et non pas une langue.</p>	<p>En étant étudiante à une université qui a un taux élevé d'étudiants québécois, je suis exposé à « leur » variété de français ; un français qui est « bon » et « non-anglicisé ». Les verbes sont toujours conjugués correctement et le vocabulaire semble être tiré d'un roman prestigieux.</p>
<p>Insécurité identitaire : Le groupe, la communauté, font sentir au locuteur qu'il ne parle pas comme l'un des leurs à cause de ce qu'il parle ou de la façon dont il parle.</p>	<p>Puisque j'habitais près « des Anglais » (Gatineau, Québec) et que j'étais donc pas une « Québécoise pure ». On m'a dit que j'avais aussi un accent « anglophone » pour une Québécoise, alors que mes deux parents ne parlent pas un mot anglais et que je ne suis pas très bonne en anglais moi-même ; Lors de voyage à l'intérieur du Canada, comme à Toronto ou Québec, les gens sont surpris de nous entendre parler français et d'apprendre que nous ne résidons pas au Québec et que nous sommes bien des Franco-Ontariens ; Malgré mon utilisation d'un langage standard durant mes voyages au Québec, mon accent acadien me trahissait et les Québécois me répondaient toujours en anglais. Je trouvais ces réactions extrêmement insultantes. C'était comme s'ils pensaient être les seuls francophones au Canada et que tout accent francophone différait du leur témoignait que la personne était anglophone ;</p>

...

Tableau 6 (suite)

	<p>Premièrement, on m'a déjà demandé si j'étais Québécoise lorsque j'ai parlé à quelqu'un en français au travail. Lorsque je leur dis que je viens de la région du Niagara et que je suis Franco-Ontarienne, ils me répondent : « Mais vous parlez tellement bien en français, » créant évidemment une insécurité linguistique. Cette situation m'est arrivée non seulement à Ottawa, mais aussi à Niagara.</p>
<p>Insécurisation culturelle : Le locuteur est confronté à l'idéologie dominante selon laquelle il doit fonctionner dans une autre langue que la sienne. La langue minoritaire est perçue comme moins valorisante ou prestigieuse que la langue majoritaire.</p>	<p>Je voyais ma langue maternelle comme une faiblesse puisque dans ma ville on parle en anglais ;</p>
	<p>J'ai vécu de la discrimination enfant, j'avais peut-être 8-9 ans, je sortais de la cour d'école. Un garçon entrerait dans la cour d'école me dit une phrase en anglais et j'avais répondu que je ne comprenais pas. Il m'avait traité de <i>French Frog</i>. Je ne savais pas qu'est-ce qu'il venait de me dire. J'ai quitté sans rien dire. Le soir arrivé à la maison, je l'ai dit à ma mère, elle m'a expliqué. J'ai compris que j'allais revivre ça un moment donné ; Les Franco-Ontariens se doivent de savoir apprendre, parler, lire et écrire en anglais alors que ce n'est pas nécessaire pour les anglophones en Ontario. La discrimination envers les francophones en Ontario existe toujours malgré tout ce qui a été fait (les pétitions, les projets de loi, les manifestations, etc.) ; elle n'est que tassée en-dessous du tapis.</p>

sociodémographiques, ainsi qu'entre l'IL et la glottophobie. En outre, les questions à court développement, intégrées à un questionnaire en ligne, n'ont pas permis d'effectuer une analyse de contenu approfondie des réponses. En fait, les participants et participantes n'ont pas tous écrit de commentaires à la fin du questionnaire. Finalement, à l'exception de la surreprésentation des femmes (80 %), notre échantillon représente la population étudiante inscrite dans un programme francophone de la région d'Ottawa. Malgré les limites de généralisation des résultats, nous avons atteint les objectifs de notre étude, qui étaient :

1. d'explorer les parcours sociolinguistiques des étudiantes et étudiants,
2. d'identifier des phénomènes de glottophobie et
3. d'identifier des phénomènes d'IL.

Nous avons également réussi à identifier partiellement les principales formes d'IL présentes dans les CFO, en examinant les diverses stratégies utilisées par les participantes et les participants pour faire face aux discriminations linguistiques.

Il est important de noter que la grande majorité des étudiantes et étudiants (83 %) ont déclaré avoir appris le français ou le français et l'anglais à la maison, mais ce pourcentage diminue légèrement (81 %) lorsqu'il s'agit de la langue dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise pour parler. En ce qui concerne le sentiment d'appartenance à l'une des deux communautés linguistiques (francophone ou francophone et anglophone), le pourcentage chute à 73 %. Nous pouvons supposer que chez 10 % des participantes et participants, la langue française est dissociée du sentiment d'appartenance aux deux principales communautés linguistiques présentes dans les CFO. Il est possible que les expériences d'IL ou de glottophobie aient une influence sur leur sentiment d'appartenance (Plessis-Bélaïr et al., 2020). Cependant, il convient de souligner que d'autres études, avec des échantillons plus importants, seront nécessaires pour approfondir ces résultats.

Le nombre de langues comprises par les participants et participantes témoigne du bilinguisme et du plurilinguisme présents dans les CFO. En effet, 97 % des participants et participantes comprennent au moins deux langues, dont 48 % comprennent trois langues et plus. Cependant, nos résultats ainsi que de nombreuses études sur l'IL montrent que le plurilinguisme n'est pas suffisamment valorisé dans nos communautés et nos institutions scolaires (Blanchet, 2020; Thibeault & Fleuret, 2020). Selon Lory et Prasad (2020) :

L'enjeu devient alors celui de pouvoir utiliser stratégiquement les répertoires des élèves pour développer le plaisir et le désir de parler français en tant que Franco-Ontarien (nouvellement ou non arrivé en Ontario), plurilingue et issu d'une ou plusieurs autres cultures. (p. 84)

En effet, les stratégies qui intègrent le plurilinguisme se révèlent efficaces pour lutter contre l'IL et la glottophobie (Blanchet & Clerc Conan, 2018).

Concernant la comparaison du français avec d'autres milieux sociaux de l'Ontario, il convient de rappeler que les participantes et participants ont estimé que leur français était très bon (60 %) ou bon (35 %). Seuls 5 % ont jugé leur français faible ou passable. Il est important de noter que cette dernière catégorie de personnes est plus susceptible de faire l'expérience de l'IL, car elles ont une perception négative de la qualité de leur français. Comme le souligne Boissonneault (2018) :

Souffrir d'insécurité linguistique ne signifie donc pas de façon *sine qua non* que cette personne soit incompétente. Il se peut qu'elle ne se sente pas à la hauteur d'autres locuteurs ou du même calibre qu'eux, en raison d'une perception d'une compétence moindre ou pressentie comme telle. (p. 103)

Cette dévalorisation de la langue française peut également être liée à la perception ou à la croyance selon laquelle il n'existe qu'une seule norme et un seul registre linguistique dans les CFO. En d'autres mots, la norme linguistique une et indivisible du français joue un rôle important dans cette forme d'insécurité. Selon Boudreau et Dubois (1993), « la langue se révèle tantôt source de fierté et de solidarité dans sa dimension identitaire, tantôt source de honte quand elle est confrontée à d'autres locuteurs qui la partagent » (p. 147).

Concernant la glottophobie dans les CFO, seulement 30 % des participantes et participants ont déclaré n'avoir ni vu ni observé de discriminations linguistiques au cours des trois dernières années. Malgré notre définition de la glottophobie dans le questionnaire, 27 % des participantes et participants ne sont pas certains s'ils ont été victimes ou témoins de telles discriminations. D'une part, les discriminations peuvent parfois être subtiles et difficilement identifiables (Epiphane et al., 2011). D'autre part, l'insécurisation culturelle peut influencer la perception de l'expérience de discrimination linguistique. Par exemple, pour certaines personnes, l'hégémonie de la langue anglaise est considérée comme allant de soi : « la domination qu'ils subissent, ils ne l'appréhendent pas comme une injustice et ne peuvent donc pas la remettre en question » (Blanchet & Clerc Conan, 2018, p. 87). Dans cette perspective, il se peut qu'une personne ayant subi de la glottophobie ne parvienne pas à l'associer à une forme de discrimination. Toujours en lien avec l'hégémonie, la glottophobie est présente quotidiennement autour de nous, mais elle est particulièrement perceptible dans le contexte de marché linguistique (Bourdieu,

1982) avec la langue dominante, c'est-à-dire l'anglais. Les principaux lieux de glottophobie sont les lieux publics, le milieu de l'emploi et les organisations publiques. Afin d'approfondir notre compréhension de la glottophobie dans les CFO, une problématique de recherche peu étudiée, nous recommandons d'entreprendre des recherches qualitatives.

En conclusion de cette section consacrée à la discussion des résultats, nous examinons les liens entre l'IL et la glottophobie. Les réactions des participantes et participants qui ont été victimes ou témoins de glottophobie nous permettent d'identifier les stratégies utilisées pour y faire face. En réponse à ces discriminations linguistiques, 35 % des participants et participantes ont affirmé leurs droits linguistiques, ont déposé une plainte ou ont engagé des discussions avec les personnes qui les ont discriminées. Leur sécurité linguistique semble être suffisamment forte pour faire face à la glottophobie. Cependant, comme le souligne Boudreau (2019), « le silence ou le refus de prendre la parole dans les situations formelles de communication peut être lié à une intériorisation de l'idéologie du standard » (p. 41) et lors d'une discrimination linguistique. En effet, plus de 35 % des participants et participantes ont choisi de garder le silence et de ne pas réagir. Ce choix de rester silencieux peut également être lié à un sentiment de honte. Comme le souligne Boudreau (2020) :

La honte ne provoque pas seulement le silence, mais fait en sorte que pour la personne qui la subit, il ne lui vient même pas à l'esprit de prendre la parole, convaincue que ses propos ne sont pas légitimes ou que la manière de les dire ne l'est pas. (p. 55)

Concernant les réactions d'IL, 30 % des participants et participantes ont utilisé des stratégies d'évitement (« évite de parler en français avec des locuteurs de la langue qu'on m'a reproché de « mal » parler ») ou de compensation (« autocensure, ne pas s'affirmer comme parlant telle ou telle langue, éviter d'utiliser certains mots, certaines prononciations, l'emploi d'une langue, etc. »). Nous jugeons important de rappeler que 60 % des participantes et participants estiment que leur français est très bon par rapport à d'autres milieux sociaux de l'Ontario, tandis que seulement 5 % le considèrent comme faible ou passable. Les manifestations d'IL ne sont pas toujours liées à une autodépréciation de la langue française, mais plutôt à des discriminations linguistiques vécues ou observées. Cependant, ces discriminations linguistiques peuvent être enracinées dans des représentations sociales négatives des CFO ainsi que dans une compréhension idéologique de la norme française.

En relation avec la typologie de Calvet (1999), les participantes et participants ont davantage mentionné deux formes d'insécurisations, à savoir

l'insécurisation identitaire (liée au sentiment d'appartenance aux CFO) et l'insécurisation culturelle (associée à la glottophobie). Les formes de l'IL qui touchent la société (insécurisation culturelle) semblent plus importantes que les formes individuelles, telles que l'auto-évaluation (insécurisation formelle) et la comparaison de leur niveau de langue française (insécurisation statutaire).

Conclusion

La sociolinguistique offre une perspective permettant d'explorer les interdépendances entre les langues et les sociétés, notamment en ce qui concerne la langue française dans les CFO. La langue « joue le rôle d'une révélatrice. Elle exprime, rend sensible ou cristallise un grand nombre de problèmes sociaux » (Klinkenberg, 2015, p. 13). Comme le soulignent Lory et Prasad (2020), « des tensions linguistiques et culturelles persistent en milieu franco-ontarien » (p. 88). Il est donc socialement pertinent d'étudier ces tensions. Dans le cadre de cette recherche, nous avons examiné les parcours sociolinguistiques, ainsi que les problématiques de l'IL et de la glottophobie, chez des étudiantes et étudiants universitaires de la région d'Ottawa.

Tout en étant prudents dans nos conclusions, nous pouvons affirmer que l'étude des discriminations linguistiques nous a permis d'identifier des stratégies d'IL chez des étudiantes et étudiants universitaires. Nous avons préféré étudier indirectement les manifestations d'IL, au lieu de les interroger directement (« avez-vous déjà vécu de l'IL ? »). Notre objectif était de nous concentrer sur les comportements concrets d'IL (parfois inconscients). Plus de 30 % des participantes et participants ont adopté des comportements d'IL en réaction à des discriminations linguistiques (13 % s'abstenant de parler en français et 17 % évitant certains mots et prononciations). À partir de l'analyse de nos résultats, nous avons observé deux trajectoires d'IL, l'une influencée par les normes françaises et l'autre par les discriminations linguistiques. Précisons qu'à l'intérieur de ces trajectoires, les réactions à l'IL sont diverses, comme d'autres chercheuses et chercheurs l'ont notées (Bergeron, 2019; Boudreau, 2019; 2020). Effectivement, la présence de la glottophobie dans les CFO, avec plus de 40 % des participants et participantes ayant été victimes ou témoins, met en évidence la nécessité d'un travail de sensibilisation, d'éducation et de collaboration pour reconnaître l'importance du plurilinguisme et la légitimité des variations linguistiques françaises au sein des CFO et de la société canadienne.

D'une part, il est important que le plurilinguisme s'exprime librement et obtienne « une légitimité sans emprunter le chemin de la discrimination » (Bergeron, 2019, p. 102). D'autre part, les individus « ne réalisent pas que chercher la 'pureté de la langue', c'est chercher une 'pureté', c'est refuser les contacts, les mélanges, les métissages, c'est refuser la vie sociale » (Blanchet,

2016, p. 164). En conclusion, nous espérons que les résultats de cette étude exploratoire inciteront à la réalisation de nouveaux projets de recherche sur les discriminations linguistiques, afin de ne plus faire peser la responsabilité de l'IL uniquement sur les locuteurs et locutrices de la langue française dans les CFO.

Remerciements

L'auteur tient à exprimer sa gratitude envers les cochercheurs responsables de l'étude en France, Philippe Blanchet de l'Université Rennes 2 et Mylène Lebon-Eyquem de l'Université de La Réunion. Leurs contributions, leur soutien théorique et méthodologique ont été essentiels, et sans eux, cette étude n'aurait pas pu être réalisée en Ontario.

Références

- Bergeron, C. (2019). L'importance de préserver la diversité des accents pour contrer l'insécurité linguistique en Ontario français. *Alternative Francophone*, 2(4), 92–107. <https://doi.org/10.29173/af29376>
- Bergeron, C., Blanchet, P., & Lebon-Eyquem, M. (2022). Étude exploratoire de l'insécurité linguistique et de la glottophobie chez des étudiants universitaires de l'Ontario. *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, 19, 3–25. <https://doi.org/10.7202/1094396ar>
- Blanchet, P. (2016). *Discriminations : combattre la glottophobie*. Textuel.
- Blanchet, P. (2020). Introduction. Vulnérabilité linguistique, inégalités, discriminations : réflexions à partir des terrains et des analyses présentés dans ce volume. *Circula*, 12, 8–17. <https://id.erudit.org/iderudit/1079008ar>
- Blanchet, P., Bergeron, C., & Lebon-Eyquem, M. (2022). Étude exploratoire d'expériences de glottophobie en Provence réalisée auprès d'étudiants et d'étudiantes de l'université d'Aix-Marseille. *Glottopol*, 36, 99–130. <https://doi.org/10.4000/glottopol.973>
- Blanchet, P., & Clerc Conan, S. (2018). *Je n'ai plus osé ouvrir la bouche ... Témoignages de glottophobie vécue et moyens de se défendre*. Lambert-Lucas.
- Blanchet, P., Clerc Conan, S., Bergeron, C., & Lebon-Eyquem, M. (2022). Étude exploratoire d'expériences de glottophobie en Bretagne réalisée auprès d'étudiantes et d'étudiants de l'université Rennes 2. *La Bretagne linguistique*, 24, 253–308. <https://doi.org/10.4000/bl.4589>
- Boissonneault, J. (2018). Essai sur le français parlé en Ontario : entre représentations et légitimité. *Cahiers Charlevoix*, 12, 89–116. <https://doi.org/10.7202/1048917ar>
- Boudreau, A. (2019). L'identité assignée : du lieu et ses manifestations discursives. *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, 12, 51–66. <https://doi.org/10.7202/1066521ar>

- Boudreau, A. (2020). À la recherche du francophone légitime. Quand les mots pour le dire font défaut. Dans V. Feussi & J. Lorilleux (Éds.), *(In)sécurité linguistique en Francophonies. Perspectives in(ter)disciplinaire* (pp. 47–56). L'Harmattan.
- Boudreau, A., & Dubois, L. (1993). J' parle pas comme les Français de France, ben c'est du français pareil ; j'ai ma own p'tite langue. Dans M. Francard, G. Geron & R. Wilmet (Éds.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques* (pp. 147–168). Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain.
- Boudreau, A., Dubois, L., & d'Entremont, V. (2008). Représentations, sécurité/insécurité linguistique et éducation en milieu minoritaire. Dans P. Dalley & S. Roy (Éds.), *Francophonie, minorités et pédagogie* (pp. 145–176). Presses de l'Université d'Ottawa.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Fayard.
- Calvet, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Plon.
- Cohen, P. (2018). Empires, colonies, langues. Dans F. Gadet, Y. Frenette, A. Boudreau & F. Martineau (Éds.), *Francophonies nord-américaines : langues, frontières et idéologies* (pp. 177–202). Presses de l'Université Laval.
- de Gaulejac, V. (2008). *Les sources de la honte*. Point.
- Desabrais, T. (2013). *Les mots pour le dire... L'influence de l'(in) sécurité linguistique sur l'expérience d'étudiantes de milieux francophones minoritaires canadiens inscrites aux études supérieures à l'Université d'Ottawa*. [Thèse de doctorat, Université d'Ottawa]. uO Research. <http://dx.doi.org/10.20381/ruor-3314>
- Epiphane, D., Jonas, I., & Mora, V. (2011). Dire ou ne pas dire ... les discriminations. Les jeunes femmes face au sexisme et au racisme. *Agora débats/jeunesses*, 1(57), 91–106. <https://doi.org/10.3917/agora.057.0091>
- Fédération de la jeunesse canadienne-française (2020, mars). *Lancement de la stratégie nationale pour la sécurité linguistique*. <https://fjcf.ca/2020/03/20/cp-snsf/>
- Feussi, V., & Lorilleux, J. (2020). *(In)sécurité linguistique en Francophonies. Perspectives in(ter)disciplinaire*. L'Harmattan.
- Gérin-Lajoie, D., & Labrie, N. (1999). Les résultats aux tests de lecture et d'écriture en 1993–1994 : une interprétation sociolinguistique. Dans N. Labrie & G. Forlot (Éds.), *L'enjeu de la langue en Ontario français* (pp. 79–109). Prise de parole.
- Hagège, C. (2008). *Combat pour le français. Au nom de la diversité des langues et des cultures*. Odile Jacob.
- Jeanmaire, G. (2014). Le français en mouvement face à la norme. *The French Review*, 88(1), 95–115. <https://www.jstor.org/stable/24547697>
- Jean-Pierre, J. (2017). Le rêve inachevé d'étudier et de socialiser en français en toute sécurité linguistique : les perspectives d'étudiants franco-ontariens. *Canadian Journal of Higher Education/Revue canadienne d'enseignement supérieur*, 47(3), 120–135. <https://doi.org/10.7202/1043241ar>

- Klinkenberg, J.-M. (2020). De l'insécurité linguistique à l'insécurité sémiotique. Le retour du social. Dans V. Feussi & J. Lorilleux (Éds.), *(In)sécurité linguistique en Francophonies. Perspectives in(ter)disciplinaires* (pp. 201–210). L'Harmattan.
- Klinkenberg, J.-M. (2015). *La langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle*. Les Impressions Nouvelles. <https://doi.org/10.3917/ls.156.0138>
- Lebon-Eyquem, M., Blanchet, P., & Bergeron, C. (2023). Étude exploratoire d'expériences de glottophobie à l'île de La Réunion réalisée auprès d'étudiantes et d'étudiants de l'université. *Carnets de Recherches de l'océan Indien*, 9, 1–25. <https://bit.ly/47bT7lj>
- Lory, M.-P., & Prasad, G. (2020). Instaurer un espace de collaboration linguistique et culturelle dans les écoles de l'Ontario. Dans J. Thibeault & C. Fleuret (Éds.), *Didactique du français en contextes minoritaires entre normes scolaires et plurilinguismes* (pp. 81–105). Presses de l'Université d'Ottawa. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1b9f54d>
- Mévellec, A., & Cardinal, L. (2020). Les régimes linguistiques à l'épreuve du territoire : le cas de l'Ontario francophone. *Revue internationale des francophonies*, 7. <https://dx.doi.org/10.35562/rif.1058>
- Paré, F. (2003). *La distance habitée*. Éditions Le Nordir.
- Plessis-Bélaïr, G., Buors, P., & Huard-Huberdeau, S. (2020). Quand la langue française fait partie de mon identité et constitue l'outil de ma pensée : la prise en compte du français parlé spontanément à l'école en contexte minoritaire. Dans J. Thibeault & C. Fleuret (Éds.), *Didactique du français en contextes minoritaires entre normes scolaires et plurilinguismes* (pp. 107–131). Presses de l'Université d'Ottawa. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1b9f54d.10>
- Remysen, W. (2018). L'insécurité linguistique à l'école : un sujet d'étude et un champ d'intervention pour les sociolinguistes. Dans N. Vincent & S. Piron (Éds.), *La linguistique et le dictionnaire au service de l'enseignement du français au Québec. Mélanges offerts à Hélène Cajolet-Laganière* (pp.25–59). Nota bene.
- Thibeault, J. & Fleuret, C. (2020). *Didactique du français en contextes minoritaires entre normes scolaires et plurilinguismes*. Presses de l'Université d'Ottawa. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1b9f54d>